

Cadre Supérieur des Pôles Santé Mentale et Appui aux Fonctions Cliniques - Equipes de Nuit

Hôpitaux du Bassin de Thau

Les Hôpitaux du Bassin de Thau déploient leur activité avec 947 lits et places dont 24 lits de soins critiques sur plusieurs sites, dont les deux principaux sont situés à Sète et Agde.

L'Hôpital Saint-Clair est le siège administratif et le site le plus important. Il offre un plateau technique complet (bloc opératoire, imagerie, laboratoire, pharmacie...).

L'ensemble des spécialités de médecine et de chirurgie sont présentes y compris les spécialités de recours (réanimation, soins intensifs de cardiologie, néonatalogie...). Une maternité, un service d'urgences et des unités de psychiatrie complètent l'offre du site. Des sites extérieurs de santé mentale se trouvent également à Sète, Frontignan et Mèze ainsi que des EHPAD sur Sète, Vias, Marseillan et Agde.

Identification du poste

Famille	Soins
Code	05U10
Sous-famille	Management des organisations de soins
Métier	Cadre de Santé
Grade	Cadre de Santé
UF	1706

Missions du poste

Missions générales	- Planifier, organiser et coordonner les soins/les activités du pôle Santé Mentale et du pôle AFC - Contribuer à la gestion médico-économique au sein des 2 pôles. - Décliner le projet de soin institutionnel au sein des pôles en développant la démarche qualité en relation avec les chefs de pôle. Collaborer au pilotage stratégique des pôles Santé Mentale et AFC - Manager l'équipe d'encadrement de proximité - Mettre en place une politique de communication dans un objectif de cohérence des organisations et de cohésion des équipes
---------------------------	---

Contenu du poste et activités

Contenu du poste	Missions : - Cadre des pôles Santé Mentale et AFC, équipes de nuit - Gestion des recrutements IDE, AS et ASH des pôles Santé Mentale -AFC et Nuit en lien avec le Directeur des soins et la Direction des ressources humaines pour validation - Supervision et organisation des effectifs paramédicaux des pôles Santé Mentale-AFC-Nuit - Management des cadres de proximité des pôles Santé Mentale-AFC-Nuit Missions transversales : - A définir selon les besoins institutionnels
Activités	- Coordination et suivi de la prise en charge de prestations - Élaboration et mise en place de l'organisation des services, dans son domaine d'activité - Élaboration et rédaction de rapports d'activité - Encadrement d'équipe(s), gestion et développement des personnels - Montage, mise en oeuvre, suivi et gestion de projets spécifiques au domaine d'activité - Planification de la réalisation des projets et des ressources - Planification des activités et des moyens, contrôle et reporting
Spécificités du poste	- Connaissance des organisations de tous les services des HBT - Gestion efficiente des ressources humaines - Mise en place des organisations sécuritaires dans un contexte contraint : adéquation des ressources à l'activité. - Connaissance de la nécessaire solidarité au sein du pôle et inter pôles

Qualifications et diplômes

Qualifications	Cadre de Santé- Cadre Supérieur de Santé
Diplômes	Cadre de santé

Connaissances, expériences et qualités requises

Savoir-faire requis	▪ Accompagner les cadres dans la réalisation de ses activités quotidiennes ▪ Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné ▪ Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs, dans son domaine de compétence ▪ Concevoir, piloter et évaluer un projet, relevant de son domaine de compétence ▪ Établir/évaluer/optimiser un budget relatif à son domaine de compétence ▪ Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs ▪ Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles ▪ Piloter, animer/communiquer, motiver une ou plusieurs équipes ▪ Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation ▪ Traduire la stratégie en orientations, en plans d'actions et en moyens de réalisation
Savoir-être requis	▪ Sens de l'institution, de l'équité, de l'écoute ▪ Esprit d'initiative, de décision, sens de la délégation et de la négociation ▪ Rigueur et loyauté ▪ Goût de l'innovation, créativité ▪ Diplomatie ▪ Sens de l'engagement et des responsabilités ▪ Capacités réflexives, curiosité intellectuelle

Conditions d'exercice

Lieu d'affectation									
Organisation du travail	Cadre au forfait jours sur la base de l'organisation managériale de l'établissement <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Poste</th><th style="width: 70%;">Horaires</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jour ☐</td><td>Fixes ☐</td></tr> <tr> <td>Nuit ☐</td><td>Variables ☐</td></tr> <tr> <td></td><td> Règle de gestion CDP au forfait jours Permanence managériale semaine Gardes de semaine : M21 : 7h / ZS1 : 13h Permanence managériale week-end et fériés 8h-12h/14h-18h le Dimanche et jours fériés payé en heures supplémentaires RTT : 20 </td></tr> </tbody> </table>	Poste	Horaires	Jour ☐	Fixes ☐	Nuit ☐	Variables ☐		Règle de gestion CDP au forfait jours Permanence managériale semaine Gardes de semaine : M21 : 7h / ZS1 : 13h Permanence managériale week-end et fériés 8h-12h/14h-18h le Dimanche et jours fériés payé en heures supplémentaires RTT : 20
Poste	Horaires								
Jour ☐	Fixes ☐								
Nuit ☐	Variables ☐								
	Règle de gestion CDP au forfait jours Permanence managériale semaine Gardes de semaine : M21 : 7h / ZS1 : 13h Permanence managériale week-end et fériés 8h-12h/14h-18h le Dimanche et jours fériés payé en heures supplémentaires RTT : 20								
Horaires de travail	Forfait Jours								
Type de repos	Samedi/ Dimanche								
Contraintes du poste	Gardes opérationnelles le week-end (environ 3 week-ends par an) Garde dans le cadre de la continuité de la permanence journalière 2 fois par mois (7h ou 21h)								
Risques spécifiques du poste	Les trajets pour se rendre dans les unités de soins extra hospitalières Risques liés aux activités de soins, au stress, risque psycho-social								
Moyens particuliers mis à disposition	Une voiture de l'établissement pour les déplacements lors des gardes, rv extérieurs								
Niveau de responsabilité	En lien avec les missions								

Rattachement hiérarchique et relations fonctionnelles

Rattachement hiérarchique	Directeur Général de l'établissement Directeur Coordonnateur Général des Soins
Relations fonctionnelles spécifiques	■ Chefs de pôles ■ Ensemble des directions fonctionnelles ■ Président(e) de la CME ■ Cadres de pôle, médecins, cadres ■ Autres services de soins, médicaux techniques, logistiques, administratifs pour l'organisation des activités et des soins et pour la gestion des matériels ■ Partenaires de santé extra hospitaliers pour la continuité des prestations

	■ Fournisseurs externes de matériels pour la veille technique et le choix des moyens ■ Service de formation continue pour organiser des formations adaptées aux besoins des personnels ■ Instituts de formation pour l'accueil et l'encadrement des stagiaires
--	--

Parcours d'adaptation au poste

Formations nécessaires	■ Diplôme Cadre de Santé ■ Formation universitaire préparant à la gestion des ressources humaines
Procédures et outils d'intégration	Plan de formation managérial

Date	Version	Rédaction	
Octobre 2026	V5	Maud LE CAZ Directrice Coordinatrice Générale des Soins	
		Validation	
		Amandine Papin Directrice d'Etablissement	Jean François Tirefort Directeur des Ressources Humaines